

Sommaire

Fonctionnaires

La cérémonie de décoration reportée

Le Jour Plus - mercredi 18 décembre 2019

Les fonctionnaires et agents de l'Etat se concertent

Le Jour Plus - mercredi 18 décembre 2019

Les agents du trésor reçoivent les clés de leurs maisons

L'Intelligent d'Abidjan - mercredi 18 décembre 2019

Société

Voici le visage du CHR après sa rénovation

L'Intelligent d'Abidjan - mercredi 18 décembre 2019

Politique

Conseil des ministres, aujourd'hui, à Yamoussoukro

Fraternité Matin - mercredi 18 décembre 2019

Marcel Amon-Tanoh à New York pour le bilan

Le Jour Plus - mercredi 18 décembre 2019

Les hommes de Bédié et Gbagbo divisés

Le Jour Plus - mercredi 18 décembre 2019

« Le giga meeting conjoint Pdc-Fpi est bel et bien maintenu »

Le Sursaut - mercredi 18 décembre 2019



Fonction publique / reconnaissance du mérite

La cérémonie de décoration reportée

La cérémonie de décoration des fonctionnaires initialement prévue le jeudi 19 décembre 2019, n'aura pas lieu à cette date. Elle est reportée au jeudi 16 janvier 2020, à l'Ecole Nationale d'Administration, selon un communiqué du ministère de la Fonction publique signé par le directeur de cabinet, Séraphin Oka. Le ministre de la Fonction publique, le général Issa Coulibaly s'excuse auprès des membres du gouvernement, des récipiendaires et de leurs familles pour tous les désagréments que ce report pourrait occasionner.

Mugefci / Difficultés dans la mise en œuvre des prestations de la Cmu

Les fonctionnaires et agents de l'Etat se concertent



Le Conseil d'administration de la Mugefci, présidé par Kouamé Mesmin Komoé, va à l'écoute des mutualistes.

Depuis le mois d'octobre 2019, la Couverture maladie universelle (Cmu) en Côte d'Ivoire a commencé ses prestations, avec elle également les prestations du régime complémentaire obligatoire de la Mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire (Mugefci). Cette nouvelle disposition est allée malheureusement avec quelques difficultés qui ont créé des désagréments au

niveau de certains mutualistes. Face à cette situation, la Mugefci, organise, Jeudi 19 décembre, une grande journée de concertation qualifiée à l'auditorium Adiko Niamkey de la Bourse du Travail à Treichville. Il s'agira pour le Conseil d'administration présidé par Kouamé Mesmin Komoé d'aller à l'écoute des mutualistes afin de trouver des solutions durables aux problèmes actuels de prise en charge. En clair, la Mugefci, à travers cette rencontre, va à la recherche de solutions qui garantiront la pérennité de la mutuelle, et assureront des prestations de qualité. Sont donc attendus à cette journée de concertation : les responsables des organisations de fonctionnaires; les responsables syndicaux de fonctionnaires et agents de l'Etat; les responsables de mutuelles de fonctionnaires et agents de l'Etat; les responsables des associations de fonctionnaires et agents de l'Etat; des responsables d'amicales de fonctionnaires et agents de l'Etat et des fonctionnaires et agents de l'Etat en activité ou à la retraite et les mutualistes.

ABOU ADAMS



Bingerville / Les agents de la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor se sont dotés d'une cité dans la commune de Bingerville...

Les agents du trésor reçoivent les clés de leurs maisons



Photo de famille (Photo DR)

Les agents de la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor se sont dotés d'une cité dans la commune de Bingerville à travers un projet immobilier de 1000 logements dont la remise des clés d'une première tranche de 555 logements a eu lieu le samedi 14 décembre 2019 au sein de la cité. Ce projet immobilier de 1000 logements a été initié depuis un an par la Direction générale de la Comptabilité Publique et du Trésor à l'endroit de ses agents. La cérémonie a eu lieu en présence du Ministre de l'Économie et des Finances Adama Coulibaly. C'est une première tranche de 555 logements qui a été livrée ce samedi, à travers la remise symbolique de clés aux bénéficiaires, par les responsables de l'entreprise E2JS en charge de l'exécution du projet.



Santé, Yamoussoukro / Le Centre hospitalier régional (Chr) de Yamoussoukro, a connu des travaux de rénovation. Il sera inauguré le mercredi 18 décembre 2019, par le chef de l'État.

Voici le visage du CHR après sa rénovation



Une vue du CHR (Photo Droits Réservés)

Dans un document technique élaboré par l'opérateur Marylis Btp, filiale du groupe Snedai, qui a réalisé les travaux à travers la société de projet Med Afrique, il ressort que plusieurs travaux ont été menés dans l'établissement (qui date de 1972), afin de l'améliorer et lui donner un nouveau souffle. La plus grande innovation a été de doter le Chr d'un service d'Imagerie médicale. Ce service permettra aux patients de faire leurs scanners, sans avoir besoin de se déplacer à Abidjan. En plus de la salle de scanner, ce service dispose d'une salle d'échographie générale, une salle d'échographie doppler, une salle de radiologie et un radiographe mobile et une autre salle pour la mammographie. Si toutes les salles citées sont entièrement équipées, celle mammographie est en passe de l'être. Le cabinet dentaire du Chr a été également retouché. Il dispose désormais d'une seconde salle de consultation ainsi que de nouveaux équipements. À savoir, deux fauteuils dentaires, deux radios dentaires, deux développeuses ainsi que plusieurs kits à main et accessoires. Le laboratoire du Chr a, lui aussi été entièrement rénové et son équipement renouvelé. Entre autres équipements reçus, un automate de biochimie, un automate d'électrophorèse, un analyseur de gaz de sang, un incubateur, une centrifugeuse à hématocrite ou encore, deux réfrigérateurs. La Pharmacie ou encore le centre d'hospitalisation, n'ont pas été oubliés et ont également été réhabilités. L'hospitalisation disposera désormais de deux nouvelles salles d'ordinaires, de quatre lits, cinq chambres

de catégorie avec des lits plus grands et des tables de chevet, qui, selon la fiche technique, respectent les normes internationales. Le service de gynécologie obstétricale (qui comprend les deux maternités) ainsi que le bloc obstétrical, entièrement réhabilité et équipé. Même la salle d'opération a été équipée. Il a bénéficié d'une table d'opération, un aspirateur, un scialytique plafonnier à 2 coupoles et d'un scialytique mobile. Quatre autres appareils ont été livrés, au nombre desquels, une lampe ultra violette, un moniteur de surveillance ou encore une table d'anesthésie. Les deux bâtiments de l'administration et les bureaux (Direction, bureau des entrées, salle de réunion, régie financière, surveillance générale, assistance sociale, hygiène-assainissement standard) ont été également rénovés et équipés par l'opérateur. Précisons que c'est à l'issue d'un appel d'offres lancé le 15 septembre 2017, que la société Marylis Btp a été retenue pour le financement, la construction, la réhabilitation, l'extension, l'équipement et la maintenance des équipements de 5 hôpitaux généraux et de 3 Centres hospitaliers régionaux. Pour cela, cette succursale du groupe Snedai a donc mis sur pied, selon les termes de la convention, Med Afrique, qui a en charge la gestion globale de ce programme qui concerne 8 hôpitaux. Outre le Chr de Yamoussoukro, le programme concerne les hôpitaux d'Abobo-Nord, Abobo-Sud, Adjamé, Yopougon Attié, Grand Bassam, Daloa et Korhogo.



Activité du gouvernement / Arrivé hier dans la capitale politique, le Chef de l'État préside ce matin la traditionnelle rencontre de l'équipe gouvernementale.

Conseil des ministres, aujourd'hui, à Yamoussoukro



Les membres du gouvernement se retrouvent, ce matin, à Yamoussoukro.

Le Chef de l'État Alassane Ouattara préside, aujourd'hui à Yamoussoukro, conformément au calendrier établi, le dernier Conseil des ministres de l'année 2019. Cette rencontre sera, comme il est de coutume depuis 2011, le rendez-vous de mesures concrètes pour le développement de la Côte d'Ivoire. La rencontre de Yamoussoukro n'est pas la première du genre. Le Chef de l'État avait indiqué que de façon périodique, il réunira le gouvernement dans la capitale, sur les terres de son "père" Félix Houphouët-Boigny. Le dernier Conseil des ministres à Yamoussoukro s'est tenu il y a trois mois, c'est-à-dire en septembre. Au cours de cette rencontre, le gouvernement avait pris une importante décision dans le domaine de la santé. Désormais, la vaccination des enfants de 0 à 11 mois est obligatoire, de même que celle de la femme enceinte. " Le Conseil a adopté un décret portant réglementation de la vaccination des cibles du Programme élargi de vaccination. Conformément au Plan mondial pour les vaccins et la vaccination ainsi qu'au Programme social du gouvernement (PsGouv), ce décret vise à assurer la protection des femmes et des enfants contre les maladies les plus meurtrières qui peuvent être évitées. Ainsi, il rend obligatoire la vaccination pour les enfants de 0 à 11 mois ainsi que pour les femmes enceintes, lors des campagnes de vaccination et pendant la vaccination de routine", avait indiqué le porte-parole du gouvernement, le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, à l'hôtel Président, lors du point presse qui avait sanctionné ce Conseil des ministres. Au cours de cette rencontre, le gouvernement avait aussi pris un décret portant création du Registre social unique des ménages pauvres et vulnérables (Rsu). Il s'agissait pour lui d'avoir une base de

données qui permettrait d'assurer "de façon rigoureuse la sélection et le suivi de la prise en charge des bénéficiaires des programmes sociaux du gouvernement ciblant les ménages et les individus pauvres ou vulnérables, tels que les programmes de transferts monétaires et non monétaires, la Couverture maladie universelle et toutes les autres mesures en matière de protection sociale, de santé, d'éducation, de solidarité, liées à des subventions réalisées avec des ressources publiques ou privées", avait fait remarquer le porte-parole du gouvernement. C'est également au cours de ce Conseil des ministres que le gouvernement avait pris une ordonnance portant légalisation du régime fiscal et douanier prévu par l'annexe 4.5 de la Convention pour la construction, l'exploitation et le transfert de propriété d'une centrale thermique de production d'électricité à cycle combiné de 390 MW ainsi que son projet de loi de ratification. " Dans le cadre de la réalisation de la Centrale thermique à cycle combiné dénommée «Projet Ciprel », prévue sous la forme d'un partenariat public-privé (Ppp), l'État a accordé à la société de projet le bénéfice d'un régime fiscal et douanier incitatif. Cette ordonnance légalise, en application de la réglementation en vigueur en la matière, les dispositions dudit régime annexé à la convention en vue d'assurer leur pleine applicabilité", avait dit Sidi Touré. Le Conseil des ministres de ce jour sera calqué sur les précédents. Des mesures seront adoptées pour améliorer le quotidien des Ivoiriens. Après le conseil des ministres, le Président de la République va inaugurer le siège du Sénat et le Centre hospitalier régional rénové de Yamoussoukro.



Conseil de sécurité Onu / Fin de mandat de la Côte-d'Ivoire

Marcel Amon-Tanoh à New York pour le bilan



Marcel Amon-Tanoh est à New York pour un bilan complet du mandat de la Côte-d'Ivoire à la tête du Conseil de sécurité de l'Onu.

Après deux ans de mandat en qualité de membre non permanent du conseil de sécurité des Nations Unies, la Côte d'Ivoire quitte ses fonctions. Cela s'est fait par un panel de fin d'exercice qui est animé par le ministre ivoirien des affaires étrangères, Marcel Amon -Tanoh. Ce panel qui se tient au siège de l'International Peace Institute (IPI), à New York aux Etats Unis. Ce sera le lieu pour la délégation ivoirienne de faire le bilan de la présence du pays dans cet organe après 26 ans d'absence. Et à l'heure du bilan, ces deux ans de mandat de la Côte d'Ivoire ont été marqués par son engagement, sous le leadership du président Alassane Ouattara et ses collaborateurs qui sont le ministre des affaires étrangères mais également l'Ambassadeur permanent Kacou Houadja, à œuvrer pour la recherche de la paix par le dialogue et la discussion. De janvier 2018 à décembre 2019, le pays aura participé aux travaux du groupe Afrique dit « A 3 » en compagnie de la Guinée Équatoriale et de l'Afrique du Sud. A ce titre, Abidjan a pris part aux recherches de solutions sur les crises dans le Sahel, dans les Grands lacs ou encore au Darfour. Au cours de ces deux ans de présence au conseil de sécurité des Nations Unies, la Côte d'Ivoire a participé aussi aux travaux relatifs à la problématique de la force conjointe du G5 Sahel. Par ailleurs, au cours de ce séjour au "Big Apple"city (la "grosse pomme") New York qui doit ce surnom à un célèbre journaliste sportif américain des années 20. John J. Fitz Gerald, Marcel Amon -Tanoh devrait rencontrer son homologue hongrois, Peter Szijjarto. Enfin, le chef de la diplomatie ivoirienne aura un rendez-vous avec les Ambassadeurs africains à l'Onu.

FRANÇOIS N'GORAN

Après l'annonce de l'interdiction de leur meeting à Yopougon / 24h seulement après la décision d'interdiction de manifestation publique sur l'ensemble du territoire communal de Yopougon, pour la période du 16 décembre 2019 au 5 janvier 2020, les membres de la plateforme de Bédié ne parlent plus d'une même voix.

Les hommes de Bédié et Gbagbo divisés



L'opposition divisée sur la tenue ou non d'un meeting à Yopougon samedi prochain.

« Le Conseil municipal de la commune de Yopougon informe les populations de la commune et du district d'Abidjan que par arrêté municipal N° 45/MYOP/SG du 13 décembre 2019, il est interdit toutes manifestations publiques pouvant entraîner des mouvements de foule sur les espaces ouverts de la commune de Yopougon.» C'est la substance d'une décision du conseil municipal de Yopougon. Cette interdiction est entrée en vigueur depuis le lundi 16 décembre 2019. Elle s'étend jusqu'au lundi 5 janvier 2020. Des partis de l'opposition dont le Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain (PdcI-Rda) d'Henri Konan Bédié et l'aile dure du Front populaire ivoirien (Fpi) ont choisi la commune de Yopougon pour tenir un rassemblement politique le 21 décembre 2019 à la mythique place Figayo, plus grand espace ouvert de la commune. Après cette décision d'interdiction du conseil municipal de Yopougon, c'est le branle-bas chez les militants de La Coalition pour la démocratie, la réconciliation et la paix (Cdrp), la plateforme de Konan Bédié. Certains décident de capituler comme Thierry Tanoh, fidèle lieutenant du "vieux" de Daoukro. Celui-ci ne veut plus que son nom soit mêlé à cette rencontre de Figayo. « Chers amis, un post qui circule actuellement sur les réseaux sociaux utilise mon image à des fins non autorisées pour inviter à participer à un rassemblement ce samedi. Je tiens à préciser que ce post n'émane nullement de moi et que toutes mes actions s'inscrivent dans la discipline, ainsi que le total respect des

lois et du droit. Thierry Tanoh », avons-nous lu hier sur sa page officielle facebook. Par contre, d'autres voix dans l'opposition affichent la sérénité. Ils soutiennent la tenue de leur manifestation dans la commune de Yopougon. « Le meeting aura bel et bien lieu. Nous continuons la mobilisation qui prend d'ailleurs de l'ampleur depuis l'annonce de cette interdiction. Toute la chance que les gouvernants auront, c'est de nous donner l'espace », fait savoir Innocent Yao, le président de la jeunesse du PdcI rural, joint par le confrère de 7info.ci.« Le giga-meeting de l'opposition ivoirienne du 21 décembre 2019 à Yopougon, place Figayo, est maintenu. Je vous invite à vous déplacer massivement pour recevoir les consignes des présidents Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo afin de sauver la côte d'Ivoire. Demeurez sereins, rien ne peut déstabiliser notre marche en avant. Le pays nous appelle, ne vous faites pas conter ce rendez-vous ! », avons-nous pu lire sur la page facebook de "Jeunesse Jean-Louis Billon". L'opposition politique défiera-t-elle l'autorité municipale de Yopougon ? Pour les autorités municipales, si le droit de manifester est garanti par la Constitution, son exercice est encadré par la loi et notamment en termes de respect de l'ordre public et de la sécurité. Il demande donc à l'opposition de contribuer à la stabilité du pays par le renforcement de l'autorité de l'Etat et à ne pas créer de confusion. La question se pose sur l'effectivité de la tenue du meeting annoncé par l'opposition le samedi prochain dans la commune de Yopougon. Aura-t-il lieu ou pas ? Wait en see!



BOUBABACAR KONÉ (VICE-PDT FPI/GBAGBO) CATÉGORIQUE MALGRÉ L'INTERDICTION DE MANIFESTER À YOPOUGON

« Le giga meeting conjoint Pdcî-Fpi est bel et bien maintenu »



de la commune de Yopougon. Prévu pour le 14 décembre, ce grand rassemblement de l'opposition a été reporté au 21 décembre. Notons que la tenue ou pas du meeting conjoint du Pdcî et du Fpi coïncide avec la venue du président français Emmanuel Macron en Côte d'Ivoire pour une visite d'Etat prévue du 20 au 22 décembre 2019.

MAKEN QUANEY

« Le giga meeting conjoint Pdcî-Fpi est bel et bien maintenu au samedi 21 décembre 2019 à Yopougon place Ficgayo ». Ces propos qui ont fait le tour des réseaux sociaux ce mardi 17 décembre 2019 émanent du vice-président du Front populaire ivoirien (Fpi) camp « Gbagbo ou rien », Boubacar Koné. Cette sortie du proche de l'ancien président ivoirien, Laurent Gbagbo semble être une réponse à un arrêté pris depuis le 13 décembre par la mairie de Yopougon, commune où doit se tenir le meeting. En effet, dans un arrêté signé par le premier magistrat de la plus grande commune de Côte d'Ivoire, Gilbert Kafana Koné, il est interdit toute manifestation publique du lundi 16 décembre au lundi 5 janvier 2020. « Le conseil municipal de la commune de Yopougon informe les populations que la commune et du district d'Abidjan que par arrêté municipal n°45/MYOP/SG du 13 décembre 2019, il est interdit toutes manifestations publiques pouvant entraîner des mouvements de foule sur les espaces ouverts de la commune de Yopougon du lundi 16 décembre au lundi 5 janvier 2020. Tout contrevenant à ce présent arrêté s'exposera aux mesures prévues par la loi », peut-on lire dans l'arrêté. Cette interdiction à manifestation dans la commune de Yopougon, semble ne pas ébranler l'opposition qui a décidé de maintenir son grand rassemblement prévu pour se tenir le samedi 21 décembre à partir de 8 heures à la place Ficgayo de ladite commune. « Faisons énormément le déplacement pour écouter les messages des présidents Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo pour sauver la Côte d'Ivoire. Ne nous laissons pas distraire et ne manquons pas ce rendez-vous », a invité le vice-président du Fpi. Même son de cloche pour le président de la jeunesse rural du Pdcî, Innocent Yao, joint par le confrère 7info. « Le meeting aura bel et bien lieu. Nous continuons la mobilisation qui prend d'ailleurs de l'ampleur depuis l'annonce de cette interdiction. Toute la chance que les gouvernants auront, c'est de nous donner l'espace », a-t-il indiqué. Déjà en conférence de presse le 12 décembre dernier, le secrétaire exécutif en chef du Pdcî, Maurice Kacou Guikahué avait fait savoir que le meeting du 21 décembre a été autorisé par les autorités municipales